

Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été autorisé à lancer une enquête publique relative à la cession et à la régularisation de terrains communaux par délibération du 28 octobre 2016.

Il propose la candidature de Monsieur OLU Jean à Plérin, commissaire enquêteur figurant sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir M. OLU Jean et autorise M. Le Maire à prendre l'arrêté de nomination.

Régularisation de l'échange de la parcelle A 968 entre le commune de PLERNEUF et Mme GUILLAUME Thérèse

M. Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été autorisé à lancer la procédure de cession de cette parcelle par délibération du 28 octobre 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande à M. Le Maire d'organiser une enquête publique sur ce projet et autorise M. Le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Renouvellement du contrat LOBOCEA de suivi hygiène alimentaire pour 2017

M. Le Maire présente au conseil municipal le renouvellement du contrat de suivi hygiène alimentaire pour 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et autorise M. Le Maire à signer le renouvellement de ce contrat.

Avis sur la demande d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement présentée par la SARL TOUZE afin d'être autorisée à exploiter un élevage porcin de 1815 animaux équivalents au lieu-dit « KEREVEN » à Plouvara.

M. Le Maire présente au conseil municipal ce projet relatif à la demande d'installation classée de la SARL TOUZE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote:

M. LE MEHAUTE Philippe s'abstient et le conseil municipal considère qu'il n'est pas compétent par 14 voix.

Demande d'autorisation ENEDIS pour l'implantation d'un transformateur sur la parcelle communale A 1387 au Pré au Roux.

M. Le Maire présente au conseil municipal le projet relatif à la réalisation d'une étude sur la fiabilisation des réseaux basse et haute tension sur la commune de Plerneuf par ENEDIS. Pour ce faire, ENEDIS demande l'autorisation d'implanter un poste transformateur sur la parcelle A 1387, propriété de la commune de Plerneuf.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord.

Avis sur le projet d'arrêté préfectoral portant abrogation de l'arrêté précédent et approuvant le nouveau classement sonore sur le territoire de la commune de Plerneuf

M. Le Maire présente au conseil municipal ce projet d'arrêté préfectoral:

Infrastructures empruntant le territoire communal

- (RD 712) tronçon débutant limite communale de Trémuson finissant limite communale (100 m).
- (RN 12) tronçon débutant limite communale de Trémuson en Plélo et finissant limite communale de Plélo (La Fontaine Aurain) (250 m).

Infrastructures n'empruntant pas le territoire communal mais dont les secteurs affectés par le bruit concernent la commune

- (RD 712) tronçon débutant limite communale de Trémuson finissant limite RN 12 (100 m)
- (RN12) tronçon débutant limite communale de Plélo et finissant limite communale de Plélo (La Fontaine Aurain) (250 m)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord.